ESSAI

N° 195.

SUR LA RAGE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 juillet 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR MARTIAL J. C. COLMANT, de Bavay,

Département du Nord;

Bachelier ès-lettres.

Non-seulement ici les auteurs se contrarient les uns les autres, mais l'expérience elle-même contredit l'expérience, et les faits sont démentis par d'autres faits.

M. BOUTEILLE, *Mémoire sur la rage.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES, *Examinateur.*
M. DUMERIL, *Président.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

Respect, amour et reconnaissance éternelle.

A LA MEILLEURE ET LA PLUS CHÉRIE

DES MÈRES.

CHERS PARENS,

Ma thèse fut de tous les travaux que le doctorat exige celui dont je m'occupai avec le plus de plaisir; non que je m'imaginasse qu'en vous la dédiant je reconnaîtrais les nombreux sacrifices que vous avez si généreusement faits pour mon instruction; je connais trop bien pour cela la faiblesse de mon ouvrage et l'étendue de mes obligations, qui sont telles, que ma vie, consacrée tout entière à semer la vôtre de quelques fleurs, ne suffirait pas pour les acquitter; mais bien parce que je me représentais, en la composant, qu'elle me fournirait l'occasion de vous témoigner publiquement combien est pénétré de reconnaissance celui qui désormais veut mettre tous ses soins à vous plaire, et son bonheur à faire le vôtre.

A MON FRÈRE.

Qu'il m'est doux de penser que je possède dans un frère chéri un ami sincère, et de pouvoir lui renouveler dans cette dédicace l'assurance de ma constante et éternelle amitié.

M. J. C. COLMANT.

A

MONSIEUR ROUSSEAU,

Pharmacien et Maire de la ville de Bavay.

C'est en fréquentant votre maison, Monsieur, et en vous écoutant attentivement, que dès mes jeunes ans je sentis naître mon goût pour la médecine, que d'autres circonstances ont ensuite achevé de développer. Permettez-moi, Monsieur, de vous en marquer ma reconnaissance en vous donnant part à la dédicace de cet ouvrage, et de vous assurer en même temps de mon sincère attachement, et de l'estime toute particulière qu'on ne peut refuser à celui qui est à la fois magistrat intègre et pharmacien instruit, et que tous ceux qui vous connaissent partagent avec moi; et du respect que vous avez de tout temps inspiré

A votre très-humble et très-obéissant serviteur

A

MONSIEUR MUSIN,

Maître en Chirurgie.

L'espèce de familiarité que vous aviez la bonté de laisser subsister entre vous et moi, Monsieur, m'a souvent permis de m'instruire dans vos conversations, dans lesquelles vous déployiez les connaissances d'un praticien observateur avec la candeur de l'homme probe et véritablement instruit. La reconnaissance me fait un devoir de placer votre nom dans cette dédicace; veuillez n'y voir qu'un témoignage de la sincérité de l'attachement et de l'estime

De votre dévoué serviteur

M. C. J. COLMANT.

AVANT-PROPOS.

Des hommes d'un mérite supérieur se sont occupés de la maladie qui fait le sujet de ma thèse. Il n'y a rien à ajouter à la description qu'ils en ont donnée, ni au traitement prophylactique qu'ils ont proposé, et qui, jusqu'aujourd'hui, a toujours été efficace, chaque fois qu'il a été appliqué méthodiquement. La nature de la rage, son siége peut-être, et son traitement curatif, sont les seuls points sur lesquels on n'a dit rien de satisfaisant : ils sont encore des problèmes, et ceux qui ont tenté de les résoudre n'ont donné que des hypothèses et des règles générales, tirées de faits particuliers, le plus souvent mal observés, et qui tout au plus eussent dû être regardés comme des exceptions.

Je suis loin de pouvoir faire mieux; aussi ce n'est point l'espoir d'ajouter à ce que l'on sait sur la rage des idées nouvelles et lumineuses, des faits féconds en résultats, propres à faire découvrir le meilleur traitement à opposer à cette maladie, un véritable spécifique, en un mot, qui m'a déterminé à la choisir pour sujet de ma thèse; mais les considérations suivantes :

Dans nos campagnes, où la rage se montre assez souvent, on est imbu, comme ailleurs, de préjugés dangereux sur cette maladie; on n'a aucune confiance dans les moyens préservatifs que le médecin peut em-

ployer; on croit qu'il est plus sûr d'avoir recours à des pratiques superstitieuses pour éloigner un mal qu'on redoute plus que la mort. On prévoit aisément le résultat de cette conduite. Ramener mes compatriotes à des idées plus saines sur cet objet, voilà mon but; et cela seul justifie mon choix. Mais ce n'est pas tout.

Les malheureux qui n'ont pu être garantis de la rage inspirent, chez moi comme partout, une horreur que le plus intrépide partage avec le plus pusillanime; et naguère, pour s'en débarrasser, on devenait meurtrier; on le deviendrait encore, si on ne démontrait pas qu'il n'y a aucun danger à attendre, et qu'au contraire, par là on peut sauver un malheureux. C'est une tâche qu'il m'est doux de remplir; et alors qui pourra résister à l'ascendant de cette sublime maxime de Scipion l'Africain, d'Antonin le pieux, et de tous les philanthropes, qu'on fera retentir à son oreille : *Melius est unum servare civem, quàm occidere mille hostes.* (*Plutarq.*, Vie des grands hommes.)

Pour donner une idée juste de la terreur qu'inspire la rage, il n'est pas nécessaire de prendre cette maladie lorsque déjà elle est développée; il suffit, pour faire apprécier l'effet qu'elle produit sur les esprits, de faire remarquer ce qui se passe au moment où elle vient d'être communiquée, lorsque la bave funeste couvre encore la plaie. D'abord on entoure le blessé pour juger de la gravité de sa blessure; mais à peine on apprend qu'elle a été faite par un animal enragé, que déjà la frayeur est peinte sur toutes les figures; on dé-

guise mal la secrète horreur qu'on éprouve; on se dérobe aux regards du malade, et on s'éloigne précipitamment et sans bruit; on l'évite ensuite avec une espèce d'inhumanité; et comme s'il était déjà la proie du mal terrible dont il a reçu le germe, on se contente de le plaindre de loin; il demeure seul et sans secours. Tout ceci dépend, en grande partie, des idées fausses que l'on a de la facilité avec laquelle la rage se communique d'un individu à un autre. Ce n'est peut-être pas rendre un médiocre service que de les détruire.

Enfin un chien qui a perdu son maître, et fatigué de le chercher, vient-il à traverser un village, une ville en courant; son air égaré, effrayé, son poil malpropre, sa langue et sa queue pendantes font croire qu'il est enragé; et vite on se dit qu'il faut arrêter le mal dans sa racine. En attendant que les forts se soient munis d'instrumens convenables, les faibles accueillent la bête d'une grêle de pierres; celle-ci, pour se sauver, s'élance sur ceux qui la serrent de trop près, en mord quelques-uns, et souvent elle s'échappe, et laisse dans la plus cruelle incertitude les parens des blessés, qui ignorent si les signes qu'elle présentait sont ceux qui caractérisent la rage. Au reste, la renommée, monstre qui, d'abord très-petit, augmente insensiblement, et bientôt devient immense, ajoute à ces caractères ce qui leur manquait; et par son moyen, la bête, quoique très-saine, passe pour enragée: ou bien, si on la tue, on l'enterre sans faire sur elle les expériences conseillées pour s'assurer si un animal est mort attaqué de la rage,

parce qu'on ignore que cela est possible. Jamais on ne tente de prendre l'animal en vie, parce qu'on ne réfléchit pas que c'est le meilleur moyen de constater son état, puisqu'il mourra au plus tard dans trois jours avec tous les symptômes de la rage, s'il est affecté de cette maladie, et boira et mangera, au contraire, s'il ne l'est pas. De sorte que, dans tous ces cas, l'incertitude subsiste : il n'y a point de danger; mais, faute de pouvoir le constater, on s'imagine qu'il est très-grand; on se hâte, pour le conjurer, d'avoir recours aux pratiques superstitieuses usitées en pareil cas; et comme il ne survient rien, on se récrie et on admire leur efficacité. Malheur à celui qui, mordu d'un animal effectivement enragé, pensera qu'en se livrant exclusivement aux mêmes pratiques, il en obtiendra le même résultat ! une mort affreuse, terrible, le désabusera, mais trop tard ! et ce sera en vain qu'il maudira son erreur.

Il en sera de même de ceux qui, comptant sur des colifichets qu'ils ont achetés de vils charlatans, que des maires sages devraient bannir de l'enceinte de leurs villes, croiront qu'une neuvaine suffira pour les préserver de la rage chaque fois qu'un animal enragé les aura mordus; et de ceux qui, dans le même cas, se croiront exempts de danger parce qu'un charlatan, aussi impudent et aussi vil que les premiers dont je viens de parler, les aura touchés avec un instrument qu'il affirme avoir été bénit de Saint Hubert, ou de Saint Pierre de Bruges, ou d'autres saints qui, comme ceux-ci, peuvent guérir la rage.

Je ne prétends pas inférer de ce qui précède qu'on doive négliger d'avoir recours aux saints et à Dieu même, chaque fois que cela paraît nécessaire ; bien loin de là, je pense que les prières ne peuvent que hâter la guérison, en favorisant l'action des remèdes par la bénédiction qu'elles attirent sur eux ; mais je veux seulement dire que les prières ne suffisent pas, qu'on doit y associer les remèdes convenables, et ne pas mépriser le beau présent que Dieu fit à l'homme : *Ecce dedi vobis omnem herbam afferentem semen super terram, et universa ligna quæ habent in semetpisis sementem generis sui.* (GENÈSE.)

En résumé, « c'est dans les campagnes que l'on voit le plus ordinairement ces accidens, et trop souvent les secours y manquent; les vrais moyens curatifs y sont ignorés, méconnus, ou remplacés par des pratiques absurdes, bizarres, superstitieuses et toujours inefficaces. » (*Enaux* et *Chaussier*, Méth. de traiter les mors. des anim. enrag.)

Ce sont ces diverses considérations qui ont engagé à différentes époques des philanthropes éclairés à proposer des prix, des récompenses à ceux qui indiqueraient les moyens d'affranchir les campagnes du terrible fléau qui nous occupe. Il a éveillé la sollicitude du Gouvernement, qui a, par les mêmes moyens, tâché d'amener les mêmes résultats. Diverses accadémies savantes ont proposé, dans le même but, la rage pour sujet de leurs prix.

Ainsi, je seconde les intentions d'un gouvernement

bienfaisant, et celles de tous les amis de l'humanité, en propageant les lumières que des savans ont répandues sur la maladie qui fait l'objet de ma thèse. Un autre motif tout puissant sur moi s'est joint aux précédens; le voici : il m'a semblé beau de faire tourner au profit de mes compatriotes le travail que l'École exige de tous ceux qui aspirent à l'honneur du doctorat; et mon cœur se trouve agréablement flatté de la pensée que par là je contribuerai à les affranchir d'un mal aussi redouté que la peste. Puisse mon espoir ne pas être trompé! et la récompense surpassera la peine.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LA RAGE.

Il est impossible de fixer l'époque où la rage s'est montrée pour la première fois : seulement les traces de cette maladie, qu'on trouve dans les auteurs les plus anciens, nous permettent d'avancer que son origine remonte au moins aux siècles qui commencent notre chronologie. Il est tout naturel de penser que ce fut sur les animaux qu'on observa d'abord la rage, parce qu'il en est plusieurs, le chien entre autres, qui y sont plus exposés que l'homme ; ensuite, chez eux, le temps de l'invasion est plus rapproché de celui de l'inoculation que chez l'homme; de sorte qu'on aura plus tôt reconnu que la rage provenait de cette dernière.

Le peu que les anciens nous ont laissé de cette maladie nous confirme dans ces pensées. Homère, qui vivait environ neuf cents ans avant l'ère chrétienne, est le plus ancien des auteurs dont les ouvrages nous sont parvenus qui en ait parlé. Il fait tenir à ses héros, dans plusieurs endroits de ses immortelles rapsodies, des discours où il est parlé de la rage, en style métaphorique, il est vrai. Tel est ce passage, et je me bornerai à le rapporter, car ils sont tous du même genre. Les Grecs, commandés par Agamemnon, après un long et opiniâtre combat, sont mis en fuite par les Troyens, à la tête desquels est Hector. Agamemnon, désespéré de cette mauvaise fortune, cherche à rétablir le combat; il relève les courages, va, vient, et remarque Teucer qui, caché sous le vaste bouclier de son frère Ajax, vide avec une merveilleuse adresse son carquois sur les ennemis. Réjoui de cette

découverte, il encourage Teucer, qui, après un préambule, lui dit : « Déjà huit flèches parties de mon arc ont percé huit jeunes et vaillans guerriers (puis Homère lui fait ajouter cette métaphore en parlant d'Hector); mais je ne puis atteindre ce chien enragé. »

Τυτον δ' οὐ δυναμαι βαλέειν κυνα λυσσηι τηι ρε

Hom. Iliad, liv. 8, v. 299 et suiv.

On lit dans la retraite des dix mille de Xénophon, qui florissait cinq cents ans après Homère, un discours que cet historien capitaine adressait à ses soldats pour réprimer leur insubordination, et dans lequel il dit, en parlant des Cérasontins qu'on avait épouvantés alors qu'ils venaient se plaindre des vexations qu'ils éprouvaient : « Quoiqu'ils n'eussent commis aucun crime, ils craignaient cependant que, tels que des chiens, nous ne fussions devenus enragés. » (Liv. 5, pag. 79.)

Jusqu'ici nous voyons bien que la rage canine était connue; mais rien encore ne nous montre que l'on sût que l'homme était sujet à la même maladie.

Si on en croyait Aurélien, Démocrite, philosophe d'Abdère, et contemporain de Xénophon, aurait non-seulement connu la rage, mais encore l'aurait décrite telle que l'homme l'éprouve, et indiqué le traitement qu'on devait lui opposer. Je pense qu'on peut révoquer en doute avec assurance cette assertion d'Aurélien; car, s'il était vrai que Démocrite eût eu des connaissances si étendues sur la rage, comment se ferait-il qu'*Hippocrate* son ami n'aurait laissé aucune trace de cette maladie dans ses écrits, puisqu'il s'occupait plus spécialement que Démocrite de la médecine humaine ?

On sera peut-être étonné que, dans un ouvrage médical, nous n'ayons encore invoqué que l'autorité de poëtes, d'historiens, de philosophes. C'est que, depuis l'an 1183 jusqu'à l'an 431 (époque d'*Hippocrate*) avant Jésus-Christ, la médecine fut cultivée par les poëtes, les philosophes, etc., tels qu'Hésiode, Homère, Epiménides, Thalès, Phéré-

cyde, Pythagore, Alcméon, Empédocle, Pausanias, Acron, Epicharme, Timée de Locres, Euryphon, Democède, Démocrite, etc.

L'époque du père de la médecine n'est pas intéressante pour la rage ; et quoi qu'en dise Aurélien, on peut affirmer qu'il ne connaissait point cette maladie. Pour soutenir l'assertion contraire, Aurélien cite le passage suivant du liv. 1 des Prédict., §. 2 : « Les frénétiques boivent peu; ils sont tremblans, facilement irrités et effrayés par le moindre bruit. » Mais ce passage, ainsi que plusieurs autres du même livre et du deuxième, et ceux tirés de la description générale de l'angine prouvent tout au plus qu'*Hippocrate*, ayant observé la maladie qui nous occupe, l'a confondue avec d'autres. Nous en dirons autant de ce qu'avait remarqué *Polybe*, que ceux qui fuient l'eau meurent promptement.

Aristote, qui vint après, est le premier qui ait parlé formellement de la rage. Voici ses propres expressions rendues par M. *Camus* : « Les chiens ont trois maladies, la rage, l'esquinancie et la goutte; la rage les rend furieux, et tous les animaux qu'ils mordent en cet état deviennent enragés, si ce n'est l'homme, πλὴν ἀθρωπου. » Puis : « Cette maladie emporte les chiens et les animaux que les chiens ont mordus, excepté l'homme. »

Αναιρεῖ δ'ἐτό νόσημα τῦτο τάς τε κύνας, καὶ ὅ τι ἄν δηχθῇ ὑωὸ λυσσώσης, πλὴν ἀνθρώπυ. (*Aristote*, liv. 8, chap. 22, t. 1, p. 513.)

Etonné qu'*Aristote* exemptât l'homme de la rage, *Leoniceus* remplaça dans l'édition des Juntes πλὴν par πρὶν, pensant que le texte avait été altéré par les copistes. Cela faisait *plus tôt*, au lieu de *excepté*.

Scaliger n'approuve pas cette correction, comme le prouve ce qu'il dit en parlant de l'homme, et il se borne à ce souhait : *Utinam non excepisset philosophus*! *Mercurialis*, s'appuyant de l'opinion de *Fracastor*, qui dit, d'après *Aristote*, en parlant de la rage chez l'homme : *Minimè ei ægritudini subjici*, concilie nos idées sur la rage avec le texte d'*Aristote*, en disant que cette maladie n'était point connue du temps d'*Aristote*, soit parce qu'aucun homme n'en avait été attaqué, soit parce

que les symptômes, ne paraissant qu'un certain temps après la morsure qui en était le principe, on ne rapportait pas la maladie à la morsure du chien. Quoi qu'il en soit, ce ne fut, au rapport de Plutarque, que du temps d'*Asclépiade*, qui pratiqua la médecine à Rome du temps du grand Pompée, c'est-à-dire deux cents à deux cent cinquante ans après *Aristote*, qu'on reconnut que l'homme, aussi-bien que les animaux, était sujet à la rage; et ce n'est qu'à compter du commencement de notre ère que nous possédons de cette maladie une assez bonne description, pour le temps où elle fut faite : elle est de *Celse*. Il y fait briller sa précision et son élégance ordinaire, qui lui ont fait donner justement le surnom de *Cicéron des médecins*. Il dit, liv. 5, chap. 1 (Je rapporte ici le texte; car je craindrais, en le traduisant, d'en altérer la beauté.) : *Solet ex eo vulnere, ubi parùm occursum est, aquæ timor nasci* ὑδροφοβίαν *Græci appellant; miserrimum genus morbi, in quo simul æger et siti et aquæ metu cruciatur, quo oppressis in angusto spes est.* Dix-huit siècles écoulés depuis n'ont apporté aucun changement aux bases du traitement prophylactique qu'il a conseillé. *Dioscoride* vint ensuite; il fit plusieurs remarques importantes sur la rage; il dit que, de tous les enragés qui s'étaient offerts à son observation, aucun n'en était échappé. Il ajouta au traitement proposé par *Celse* quelques préceptes très-importans dont nous parlerons par la suite (1). Il est à regretter qu'il ne se soit point borné là, et qu'il ait mêlé à ces bonnes choses une foule d'absurdités sur le traitement. Pline, son contemporain, parla de la rage plutôt en compilateur qu'en observateur. Il donne dans toutes les erreurs de *Dioscoride*, et en ajoute de nouvelles. Ainsi il dit (liv. 39, chap. 5, p. 99) qu'on doit, lorsqu'on a marché sur l'urine d'un chien enragé, surtout lorsqu'on y a (aux pieds) quelque ulcère, y appliquer bien chaud du crottin de cheval, arrosé de vinaigre et enveloppé dans une figue. Il dit aussi (liv. 8, p. 464)

(1) Voy. Mat. com. sur Diosc., liv. 6, ch. 36, 37, 38.

avoir remarqué que la morsure des chiens enragés est mortelle à l'homme pendant la canicule : « *Rabies canum Sirio ardente homini pestifera.*

Un siècle après, *Cœlius Aurelianus* et *Galien* parlèrent plus au long de la rage. Le premier appelait *cylonissa* et *phobodypsus* le malade qui, tourmenté de la soif, a cependant horreur de l'eau. Il se sert aussi des mots *pheughydrus* et *panthophobus*, c'est-à-dire qui a horreur de tout. Ils découvrirent que la rage pouvait se déclarer spontanément chez l'homme. Jusqu'au temps des Arabes, qui correspond à l'an 800 de notre ère, et environ 200 de l'hégire, on n'ajouta rien à ce qu'on savait de la rage ; et, excepté *Sérapion*, les Arabes n'y mêlèrent que des erreurs. Entre autres bonnes choses que *Sérapion* dit sur la rage, je citerai la remarque qu'il fit, que le grand chaud et le grand froid font naître la rage chez le chien. (Voy. pract. Joh. fil., Sérapion, cap. 17, pag. 43.) Jusqu'à la prise de Constantinople, qui eut lieu dans le quatorzième siècle, il n'y a qu'*Arnauld de Villeneuve*, *Pierre d'Abano*, *Mathieu Silvatius*, dont les ouvrages sur la rage méritent d'être visités.

Après la prise de cette ville célèbre, l'Italie, où les Grecs s'étaient sauvés avec leurs livres, commença à voir refleurir les sciences ; et dès-lors les ténèbres de l'ignorance qui couvraient l'Europe commencèrent à se dissiper. On se livre au goût de l'étude, qui se réveille ; on suit d'abord une mauvaise direction, qu'on rectifie peu à peu ; la médecine fait de rapides progrès vers sa perfection ; la rage est mieux observée ; et dans le seizième siècle, *Prosper Alpin*, *Matthiole*, *Baccius*, *Bauhin*, *Julien Paulmier*, etc. donnent des traités de cette maladie. Dans le siècle suivant, *Roscius*, *Caranta*, *Lentilius*, etc., s'en occupent aussi spécialement. Enfin le dix-huitième siècle vit éclore, outre les traités particuliers d'*Astruc*, *Hunault*, *Desault*, *Sauvages*, *Nugent*, *Vanghan*, *Boudot*, *Asti*, une foule de faits importans, épars dans des traités généraux de pathologie et dans des recueils d'observations. Une circonstance qui répandit beaucoup de lumière sur la rage, fut un prix proposé, en 1778, sur cette ma-

ladie par l'académie de médecine. D'abord, pour faciliter le travail des concurrens, MM. *Andry* et *Portal* publièrent, le premier, un ouvrage précieux, intitulé *Recherches sur la rage;* le second, un excellent ouvrage qui a pour titre, *Observation sur la nature et le traitement de la rage.* Ensuite les meilleurs mémoires que fit éclore le concours furent rassemblés, et la Société royale de médecine les fit imprimer conjointement avec des observations propres à jeter du jour sur la maladie qui nous occupe. (Voy. ann. 1783.) Enfin MM. *Enaux* et *Chaussier* ont fait aussi paraître un ouvrage au-dessus de tout éloge, destiné à propager le meilleur traitement à opposer à la rage. En 1812, M. *Lalouette* a publié aussi un essai sur la rage.

Tel est en raccourci ce que l'on sait sur l'origine, les progrès de la rage, et les auteurs auxquels on en est redevable. Avant de finir, je dois dire que, de tous les ouvrages dont je viens de parler, ceux de MM. *Enaux* et *Chaussier*, *Portal* et *Andry*, m'ont été plus spécialement utiles pour composer ma thèse.

ESSAI

SUR LA RAGE.

Définition, classification. La rage a été ainsi nommée, à cause des accès de fureur dans lesquels tombent ceux qui en sont attaqués. On la nomme encore *hydrophobie*, et plusieurs auteurs même ont exclusivement adopté ce terme pour la désigner; il signifie horreur de l'eau, et nous vient des Grecs, comme *Celse* l'atteste en disant: *ὑδροφοβίαν Græci appellant* (liv. 5, ch. 1). Cette dénomination est essentiellement vicieuse; car elle désigne un symptôme qu'on observe dans une foule d'affections de nature très-différente. Ensuite tous les individus attaqués de la rage ne présentent pas cette horreur de l'eau, que la dénomination d'*hydrophobie* fait présumer. Aussi nous rejetons ce nom, non-seulement comme propre à la maladie qui nous occupe, mais encore comme synonyme de *rage*. Nous nous en servirons pour désigner la rage spontanée. A l'article consacré à cette dernière, nous développerons les raisons qui nous portent à en agir ainsi.

La rage consiste dans une exaltation excessive de la sensibilité avec viciation de la salive, telle, qu'introduite dans les organes d'un autre animal, elle reproduit chez lui la rage. Nous nous éloignons un peu, dans cette définition, de celles qui ont été données jusqu'ici, parce que nous pensons que la meilleure définition d'une maladie dont la

nature est inconnue est celle qui renferme dans le moins de mots la cause physiologique des symptômes, si elle est connue, et un caractère qui appartienne en propre, qui ne se rencontre que dans la maladie qu'on définit. Toutes les maladies sont loin de présenter comme la rage, toutes ces conditions; aussi on ne peut les définir qu'en énumérant ou plutôt en les décrivant en entier; ce qui est indispensable, si on veut ne point les confondre avec d'autres maladies plus ou moins analogues.

La plupart des nosographes et nosologistes ont rangé la rage dans la classe des névroses : ils varient beaucoup sur l'ordre qu'ils lui assignent. M. *Pinel* l'a placée dans les vésanies.

Division. Depuis *Galien* et *Aurélien*, on a divisé la rage en spontanée et en communiquée; on a élevé des doutes sur l'existence de la première : nous dirons plus loin à quoi on doit s'en tenir, selon nous. *Belloste* distingue la rage en septentrionale et en australe, selon qu'elle survient en hiver ou en été. (Chir. d'hôp., tom. I., page 526.) Ce serait perdre du temps que de l'employer à réfuter cette futile division. On a encore partagé la rage en deux variétés, l'une appelée *mue*, ou ce temps de la maladie pendant lequel l'animal n'a point d'écume; et l'autre *blanche*. Elle succède immédiatement à la précédente, et commence en même temps que l'écume paraît. Mais ceux qui ont établi cette distinction ressemblent aux naturalistes qui feraient deux espèces de moineaux de ceux sans plumes et des plumés. Il est encore d'autres divisions de la rage aussi insignifiantes que celles que nous venons de passer en revue, telles, les distinctions de rage commençante, confirmée, bénigne, maligne, etc., et les sept espèces admises par *Dufouilloux*. La seule de ces divisions qu'il soit important de conserver, est la première; car les deux espèces qu'elle admet, produites par des causes différentes, exigent un traitement différent.

De la Rage spontanée.

La rage spontanée est celle qui se développe sans l'introduction préalable du virus rabique dans nos tissus. On ne l'observe guère que chez les animaux; et parmi ceux-ci le chien, le chat, le renard, le loup, en sont le plus communément atteints. La plupart des auteurs dont le nom est de quelque autorité en médecine admettent son existence chez l'homme. M. *Haguenot*, dans un mémoire (Obs. sur l'hydr.) consigné parmi ceux de la société royale de Montpellier (page 343), la nie non-seulement chez l'homme, mais encore chez les animaux. Voici comment il énonce son opinion : « Plusieurs auteurs ont prétendu que la rage peut être produite spontanément dans les animaux..... Ne pourrait-on pas conjecturer que l'hydrophobie que l'on a crue spontanée, parce qu'on n'en connaît pas l'origine, vient de la piqûre de quelque animal, d'ailleurs sain, dont les sucs qui lui sont naturels sont un véritable venin pour d'autres animaux? »

Cette hypothèse est séduisante; mais en médecine ce n'est point des hypothèses qu'il faut, mais des faits : c'est de ceux-ci bien observés que doivent découler les théories. Au reste, ce qui est possible est loin d'être toujours ce qui est.

D'autres auteurs, en admettant que les animaux sont sujets à la rage spontanée, nient que l'homme y soit également exposé. M. *Marc*, auteur de l'article *hydrophobie* du Dictionnaire des sciences médicales, paraît partager cette opinion. Il est vrai que chaque fois que l'occasion s'en est présentée on a négligé de tenter des expériences à l'aide desquelles on eût résolu ce point de doctrine encore indécis; et, à la rigueur, on peut regarder tous les cas de rage spontanée, rapportés par les auteurs, comme autant de cas d'hydrophobie symptomatique. Voici, au reste, quelques-uns de ces cas généralement regardés comme prouvant incontestablement l'existence de la rage spontanée chez l'homme; le premier est extrait des Mémoires de la société royale de médecine, année 1783, 2.e partie.

Un jeune homme amoureux d'une femme, en était passionnément chéri; cependant il la délaisse sans sujet, après un certain temps de liaison intime. Celle-ci, outragée d'un pareil mépris, feignit de s'en venger en recevant les visites d'un ami de son amant, qui, avec le temps, se l'attacha sincèrement; et le premier amant fut oublié. Celui-ci, s'en étant aperçu, forma le dessein de supplanter son rival de quelque manière que ce fût. Il employa, mais en vain, tous les moyens qui étaient en son pouvoir; la demoiselle demeura inflexible, et ne voulut plus ni l'entendre ni le voir davantage. Un jour que le hasard les fit se rencontrer l'un et l'autre, le jeune homme lui renouvela ses sentimens avec plus d'instances que jamais; mais la demoiselle, obstinée dans ses refus, lui ôta de nouveau toute espérance. Alors, dans un de ces momens passionnés où l'on ne connaît que la fureur, le jeune homme se mordit au doigt du milieu de la main gauche, jusqu'à s'emporter la peau. Le lendemain il sentit des élancemens au doigt mordu, avec une douleur qui s'étendait sur tout le bras; la tête se prit, il eut des mouvemens convulsifs qui se succédèrent d'un moment à l'autre; il fut saisi de l'horreur de l'eau, refusa tous les alimens; l'air même le suffoquait; il menaça de mordre tout le monde, et le quatrième jour il mourut dans les accès de la rage la plus confirmée. (*Voyez*, pour plus de détails, 2.e obs., 2.e sect., 2.e partie de l'ouvrage cité.)

Cette observation est loin de résoudre notre problème. En voici une autre plus concluante; je vais la traduire ici en raccourci. Voyez *Acta societ. reg. Hafniensis*, vol. 2, observ. 32; page 408, où elle a été consignée par *Mangor.*)

Un homme de quarante ans, d'un tempérament sec et mélancolique, était atteint depuis long-temps d'une tristesse profonde qu'il chercha vainement à combattre par une foule de moyens; après neuf mois de traitement, la maladie se dissipa d'elle-même; mais quelque temps après, le malade se plaignit de douleurs de tête, de lassitude, d'une sensation désagréable dans tout le corps, d'anorexie, d'anxiétés et d'agitations, suivies, toutes les fois qu'il buvait, d'un sentiment

de constriction dans l'æsophage. Le quatrième jour, les yeux du malade sont fixes; la langue est sèche, l'arrière-bouche enflammée, il existe un tremblement général ; le pouls est presque imperceptible. A peine eut-il porté un vers d'eau à ses lèvres, que la gorge se contracta, et que des convulsions générales se manifestèrent. Bref, le malade éprouva une hydrophobie complète, mais qui n'avait été précédée d'aucune morsure, et semblait être une suite de la maladie antérieure. Le cinquième jour, face vultueuse, yeux sortant des orbites, tout le corps tremblant, langue et lèvres sèches, et la salive tellement visqueuse, qu'elle ne pouvait être lancée à plus de cinq à six pouces de distance. La nuit suivante, la maladie, dont la durée avait été de quatre jours deux tiers, se termina par des convulsions assez légères et par la mort. Quelques jours après, l'épouse du défunt, qui l'avait soigné et souvent embrassé pendant sa maladie, éprouva de l'anxiété, des nausées, et une aversion pour toute espèce de liquides. Des saignées plusieurs fois réitérees, des frictions mercurielles et des bols de *Tissot* ne purent empêcher l'hydrophobie de faire des progrès, et la soif d'augmenter considérablement. A la vue du bain dans lequel on désirait la plonger, la malade eut une syncope. Le cinquième jour, elle témoigna une envie de cracher sur ceux qui l'entouraient, et le sixième jour, après qu'on lui eut demandé si elle ne désirait pas un verre d'eau, elle fut prise de convulsions, pleura, jeta des cris pendant une minute, et mourut au bout de quelques heures, dans un état de calme, et sans éprouver le moindre mouvement convulsif.

Cette observation, au premier coup-d'œil, paraît décisive. Les baisers que cette femme prodiguait à son mari pendant sa maladie auront été cause de l'infection. Cela peut être ; mais, d'un autre côté, n'est-il pas probable aussi que cette femme sensible, comme le démontre sa conduite envers son époux, profondément frappée des cruelles souffrances qu'endurait un mari qu'elle chérissait, et de sa fin déplorable, soit devenue hydrophobe par la même raison que d'autres femmes délicates et sensibles contractent diverses maladies nerveuses pour avoir vu des personnes, quoique étrangères,

qui en étaient attaquées? Tout le monde sait qu'il suffit que dans une société une personne bâille pour que les autres l'imitent sans y penser. Donc cette femme aurait bien pu devenir hydrophobe sans que la salive de son mari en fût cause. En conséquence, l'observation de *Mangor* nous laisse dans l'incertitude. Il est à regretter qu'on n'ait pas soumis à l'expérience quelques animaux ; car c'était le seul moyen de mettre la chose hors de doute.

Ce que nous venons de dire suffit pour faire voir que l'existence de la rage spontanée est encore loin d'être démontrée chez l'homme. Et en attendant que de nouvelles observations viennent fixer nos idées sur ce point, je regarde tous les cas de rage spontanée observés comme analogues à la rage communiquée, mais non comme identiques, et j'en fais une espèce de maladie, que je désigne sous le nom d'*hydrophobie idiopathique*, pour la distinguer de cette *hydrophobie symptomatique* qu'on remarque dans une foule de maladies différentes (Voy. *Andry*, Rech. sur la rage, pag. 9 et suiv.) ; et elle sera à la rage communiquée ce qu'une blennorrhagie, suite d'un échauffement, est à la même maladie, résultat d'un contact impur. Mais, sans avoir recours à l'analogie pour montrer que mon opinion est rationnelle, je puis, en comparant ces deux maladies, qu'on croit semblables, montrer qu'elles diffèrent essentiellement dans plusieurs points. Ainsi la rage spontanée se déclare immédiatement après que la cause qui la produit a agi ; la rage communiquée, au contraire, laisse constamment entre cette cause et son développement un temps plus ou moins considérable. La première de ces affections est continue dans sa marche ; la seconde est intermittente parfois, et toujours rémittente. Enfin, on possède des exemples de guérison de la première, et aucun bien constaté de la seconde, lorsqu'elle est déclarée. De plus, l'ouverture des cadavres a toujours démontré aux observateurs attentifs que la rage spontanée était le produit d'une lésion qui avait laissé des traces plus ou moins remarquables ; tandis que, de l'avis des mêmes observateurs, on n'a trouvé après la rage communiquée aucun vestige de lésions qui pût justifier les symptô-

mes observés. Je crois qu'il est inutile de pousser plus loin le parallèle de ces deux maladies, et que j'en ai dit assez pour me justifier de les avoir séparées, comme étant de nature différente.

Pour ne point me répéter, je renvoie, pour les causes de l'hydrophobie idiopathique, à l'article de la rage communiquée, où je traite de ses causes déterminantes.

L'hydrophobie idiopathique dure rarement au-delà de sept jours. Comme elle peut survenir à la suite d'une foule de causes différentes, on ne peut indiquer rien de positif sur son traitement. Je ne supposerai point des cas particuliers pour donner une idée générale de la conduite qu'on doit tenir alors, car cela m'entraînerait trop loin. C'est à la sagacité du médecin à démêler la nature de ces causes variées, qui peuvent donner lieu à la maladie qui nous occupe, et à les combattre par des remèdes appropriés : malheureusement ils sont sans succès dans le plus grand nombre des cas.

De la Rage communiquée.

La rage communiquée est celle qui se développe à la suite de l'introduction du virus rabique dans nos tissus. Ici une question se présente; nous allons la discuter avant d'aller plus loin. Existe-il un virus rabique? Beaucoup d'hommes d'un grand mérite sont pour la négative; à leur tête est *Bosquillon*, qui est tellement persuadé que la rage n'est qu'un effet de la conviction où sont les malades de la fin terrible qui les attend, qu'il ne balance point à avancer, en terminant son mémoire sur les causes de l'hydrophobie, « qu'en prenant toutes les précautions convenables pour inspirer aux enfans de la sécurité à l'égard de la rage, il ne doute nullement qu'on ne parvienne un jour à anéantir entièrement cette maladie, au point que son existence paraîtra aussi incroyable à nos arrière-neveux que celle des sorciers et des revenans. » (Page 32.)

On doit convenir que l'imagination joue un grand rôle dans le développement de la rage; et, pour prouver cette assertion, l'exemple

suivant suffit : « Un homme fut mordu par un chien : persuadé que l'animal était enragé, il éprouva long-temps des symptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin, au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avait mordu n'était point attaqué de la rage. » (*And.* Rech. sur la rage, pag. 17.)

L'ignorance du danger a souvent éloigné l'apparition de la rage ; sa connaissance subite en a déterminé l'invasion, alors même qu'on se croyait à l'abri de tout péril, et qu'aucun symptôme n'avait encore fait présumer qu'on portait le germe de cette maladie. Ces assertions sont prouvées par des faits nombreux ; qu'il nous suffise d'en citer deux. « Robert de Chambourigaud, mordu par un loup enragé, se portait au mieux et taillait sa vigne le trente-troisième jour de sa blessure. Un paysan imprudent qui passe lui dit, à propos de son aventure, qu'un tel et un tel étaient morts de rage six mois après leur morsure. Robert entendant ce propos, à peine est retourné à sa maison, qu'il est triste, rêveur, dégoûté ; les cicatrises s'enflamment d'une façon horrible, la fièvre le saisit ; bref, il a tous les symptômes de la rage, et le cinquième jour il se pendit, pour terminer, dit-il, ses souffrances. » (*Sauv.*, Diss. sur la rage, p. 12).

On lit dans *Haguenot* le fait suivant, qu'on peut voir plus en détail dans *Chirac* (Cent. 1, obs. 96), à qui il appartient. « Deux jeunes frères, fils d'un marchand, furent mordus par le même chien enragé. Le plus jeune, qui resta à la maison paternelle, mourut de la rage quarante jours après la morsure. L'aîné fut obligé, quelques jours après la morsure, d'aller pour les affaires de son commerce en Hollande, où il resta pendant près de dix ans, jouissant d'une parfaite santé. Mais étant de retour dans sa patrie, et ayant appris malheureusement le genre de mort de son cadet, que sa famille avait eu la prudence de lui cacher, il devint mélancolique, et subit le même sort que son frère. » (*Haguen.*, Obs. sur l'Hydroph., Mém. de la société royale de Montpel.)

Ces faits, qui nous font voir combien la frayeur influe sur le développement de la rage, sont loin de démontrer qu'il n'existe point

de virus rabique ; que la rage est une maladie imaginaire, comme *Bosquillon*, qui s'appuie sur eux et sur quelques expériences faites par M. *Giraud*, chirurgien du grand hospice de Paris (il essaya inutilement d'inoculer la rage à plusieurs chiens avec la salive d'un hydrophobe), et les partisans de son opinion le pensent; car, pour annuler les conséquences qu'on en pourrait tirer, il suffit de faire remarquer qu'on est parvenu de persuader à des personnes mordues de bêtes enragées, que l'animal, auteur de leurs blessures, était sain ; et que d'autres, qui ne soupçonnaient en aucune manière la rage chez les animaux qui les avaient mordues, sont cependant mortes enragées; ce qui n'est point arrivé au sujet de la première observation de ce paragraphe. Il n'est point nécessaire, pour rendre raison du long temps écoulé entre l'inoculation et l'invasion de la rage chez le sujet de notre dernière observation, d'avoir recours à des explications hypothétiques : plus loin, nous donnerons une explication rationnelle de ces cas extraordinaires. Enfin, pour trancher toutes objections ultérieures, je ferai remarquer que les enfans du plus bas-âge, incapables d'effroi comme de raisonnement, ainsi que les animaux, ne sont pas pour cela exempts de la rage, lorsqu'une bête enragée les a mordus.

Ceux qui nient l'existence d'un virus rabique pourraient cependant objecter encore en faveur de leur opinion que, pour que l'existence de ce virus fût réelle, il faudrait que tous ceux dans les tissus desquels il est introduit contractent la rage; ce qui n'est pas : donc, l'existence du virus rabique n'est qu'imaginaire. Il est vrai que parmi plusieurs personnes mordues par la même bête enragée il s'en trouve souvent quelques-unes qui échappent à la rage, sans avoir fait cependant la moindre chose pour s'en préserver ; mais il suffit pour cela qu'elles soient mordues les dernières, lorsque l'animal avait déjà épuisé sa bave sur les autres, ou bien que la morsure ait lieu à travers des vêtemens épais ; ou encore qu'une grande quantité de sang qui s'écoule de la plaie; délaie le venin et l'entraîne au-dehors. Après tous ces cas, sera-t on étonné de ne pas voir survenir la

rage? Au reste, n'en est-il pas de même du virus siphilitique? est-ce que tous les jours on ne voit pas des hommes robustes habiter avec des femmes infectées sans qu'il en résulte pour eux le moindre accident? Témoin ce passage d'un auteur justement célèbre. « Il est des individus qui jouissent de l'heureux privilége de fréquenter impunément les femmes les plus infectées. (*Rich.* Nos. chir. tom. 1, p. 190) Est-ce que pour cela on a jamais contesté l'existence du virus siphilitique?

Aussi, quoi qu'en disent les auteurs que nous venons de combattre, nous croyons l'existence du virus rabique suffisamment démontrée pour que nous jugions inutile de nous arrêter plus longtemps à en faire voir toute l'évidence.

Modes de communication de la Rage.

La rage a de tous temps inspiré tant de terreur, qu'on n'est pas étonné en lisant les contes puérils et ridicules débités sur elle. Il serait fastidieux de rappeler ici ceux relatifs à ses modes de communication, multipliés au gré des auteurs qui, en cela, trompés par les apparences, n'ont cru donner que le résultat de leurs observations.

Pour fixer nos idées à cet égard, nous allons bien constater laquelle de nos humeurs contient le virus rabique; et celle-là seule, introduite dans nos tissus, pourra reproduire la rage. Nous ne devrons nous occuper alors que des diverses manières à l'aide desquelles elle peut s'introduire dans notre économie.

On a pu être mouillé de la sueur, des larmes, de l'urine, des matières fécales des enragés, sans pour cela contracter la rage; on a pu de même respirer leur haleine sans qu'il soit survenu d'accidens. Des femmes ont été vues de leurs maris lorsque la rage était déjà déclarée; on s'est nourri du lait, de la chair d'animaux enragés, et personne pour cela n'a contracté la rage. Je sais bien qu'on rapporte des faits entièrement opposés; mais nous dirons, avec M. *Bouteille*, que « là où

l'expérience elle-même semble contredire l'expérience, et où les faits sont démentis par d'autres faits, il faut qu'une saine critique nous fasse distinguer ce qui est vrai de ce qui n'est qu'illusoire.» (Mém. cité.) D'ailleurs, chaque fois qu'on a attribué le développement de la rage à une de ces causes, on peut raisonnablement supposer qu'une autre dont nous allons parler avait agi; je veux parler de l'introduction de la salive; car c'est uniquement cette humeur qui est chargée, si je puis me servir de ce mot, du virus rabique: c'est l'avis de tous les praticiens recommandables. Voici comme l'un d'eux s'exprime à ce sujet: « Ce n'est que par la salive ou la bave que le sujet enragé communique la rage à celui qui est sain. Ce fait est prouvé par mille observations; il n'y en a, au contraire, aucune qui prouve que la rage a été transmise d'aucune autre manière; la sueur, la liqueur séminale, le sang, le lait, n'ont pas communiqué la rage; bien plus, des animaux et des hommes ont bu du lait ou mangé la chair d'animaux qui avaient péri de la rage, sans en être incommodés. (*Portal.*, Obs. sur la rage, p. 71.)

On a avancé qu'il suffisait que la salive d'un enragé fût déposée sur l'épiderme pour que le contagion ait lieu. *Ambroise Paré* est de ce nombre. Il dit (dans son vingtième livre des *venins*, chap. 19), en parlant du chien: « Par quoi on peut conclure que le venin de sa rage a la vertu non-seulement de faire enrager ceux qu'il mord, mais aussi ceux auxquels il aura jeté son escume ou bave contre leur peau, si elle y fait long séjour.» On est revenu de ces idées exagérées; et depuis que bon nombre de médecins ont introduit le doigt dans la bouche des enragés, et que ceux-ci ont couvert de leur salive ceux qui les entouraient sans qu'il survînt à aucun d'eux le moindre accident, on peut affirmer que l'épiderme sain, partout où il a une certaine épaisseur, est imperméable au virus rabique: et si, dans l'histoire que rapporte *Jean-Baptiste Ferrari*, d'un homme qui devint enragé pour avoir enfoncé la main dans la gueule d'un loup sans qu'il en fût mordu; de même que dans celle consignée dans les Transactions philosophiques de deux jeunes gens qui contractèrent la rage

pour avoir eu la curiosité de toucher la gorge d'une chienne pour savoir quel obstacle l'empêchait d'avaler l'eau, je pense, avec *Pouteau*, que quelque petit bouton, quelque légère égratignure, auxquels on n'aura pas fait attention, aura ouvert la voie au venin.

La rage peut se communiquer de deux manières. Elles répondent à peu près à ce que *Sauvages* appelle *infection médiate* et *immédiate*.

Première manière. Elle a lieu chaque fois que le virus rabique a pénétré dans nos tissus à travers l'épiderme intact, mais mince, qui recouvre certaines parties, les lèvres, par exemple. *Palmarius* cite un exemple remarquable de ce mode d'infection. Un paysan, se voyant près de mourir (il était attaqué de la rage), pria instamment qu'on lui permît, dans un moment de lucidité, d'embrasser ses enfans pour la dernière fois: on lui accorda sa demande, et ses enfans vinrent chercher la mort dans les derniers baisers paternels. Ils gagnèrent tous la maladie de leur père, et moururent sept jours après lui.

Non-seulement la salive récente d'un enragé appliquée sur les lèvres peut communiquer la rage; mais elle jouit encore des mêmes propriétés, lorsque, après avoir été déposée long-temps sur un objet quelconque, elle se trouve appliquée sur les mêmes parties. Ainsi la couturière dont *Cœlius* parle (cap. 3, *de celer. et acut.*), contracta la rage pour avoir porté à la bouche le vêtement d'une personne morte de cette cruelle maladie qu'elle s'occupait à découdre. *Caranta*, dans son ouvrage *de Med. phys.*, rapporte, (liv. 2, p. 163) qu'un chien enragé ayant mis en pièces le manteau d'un cavalier, celui-ci le porta à un tailleur pour le raccommoder; ce tailleur en porta les lambeaux à la bouche, et contracta la rage, dont il mourut.

C'est à ce premier mode de communication qu'on doit rapporter les cas de rage contractée pour avoir mangé la chair d'animaux morts de cette maladie; ce qui n'a eu lieu qu'à cause des sucs salivaires mêlés à ces viandes.

Il est bon de noter qu'en général, toutes les fois que la rage est communiquée de cette manière, elle se déclare plus promptement que lorsque la communication a eu lieu par le second mode dont nous allons nous occuper.

Deuxième manière. La division préalable de l'épiderme est nécessaire pour que la rage puisse être communiquée de cette seconde manière. L'infection a lieu alors, 1.° à l'aide d'une entamure quelconque, préexistant à l'application du virus rabique : tel était le cas de cet abbé du Vivarais qui devint enragé pour s'être fait lécher une légère écorchure que son barbier venait de lui faire en le rasant (*Port.*, Obs. sur la rage., pag. 67). 2.° Le virus rabique est introduit en même temps qu'un instrument quelconque lui fraie la route ; la dent d'un animal, par exemple.

La distinction en deux variétés de notre second mode de contagion paraît oiseuse au premier coup-d'œil ; mais, si on examine la chose plus à fond, on verra qu'elle repose sur la différence du traitement dans les deux cas : ainsi, lorsqu'on n'a affaire qu'à une simple écorchure, rien de plus facile que de neutraliser le venin qui a été déposé dessus. Mais, lorsque la bave venimeuse a été introduite dans la plaie sinueuse et contusé qu'aura faite la dent d'un animal enragé, on n'obtiendra plus si facilement le même résultat, et pour assurer la cure, on devra prendre bien d'autres précautions. C'est à cette seconde variété que se rallient tous les cas de rage communiquée par morsure, ainsi que ceux où la communication a eu lieu par une blessure faite avec un instrument, quelle que soit son espèce, imprégné de la bave récente ou ancienne d'un animal enragé. Je dis ancienne; car nous avons déjà vu que la bave, quoique desséchée, conservait ses vertus contagieuses. Si c'est sur un instrument de fer ou d'acier qu'elle a été déposée, la rouille même ne les lui ôte pas. *Schenkius* rapporte qu'un homme s'inocula la rage pour s'être blessé légèrement au doigt avec un sabre dont il s'était servi plusieurs années auparavant pour tuer un chien enragé.

Sur cent cas de rage qui se présentent à l'observation, il en est quatre-vingt-dix-neuf qui sont le résultat de la morsure d'un animal enragé. Il est donc important de bien connaître les espèces d'animaux qui sont plus particulièrement exposés à cette maladie, les temps de l'année pendant lesquels ils en sont le plus fréquemment atteints, et les signes qui la font reconnaître. Ces connaissances sont utiles, 1.° à bien diriger nos précautions pour nous préserver de la rage; 2.° lorsque nos précautions ont été mises en défaut, à nous permettre d'employer avec assurance les moyens conseillés pour empêcher son développement.

PRÉCIS SUR LA RAGE DES ANIMAUX.

Espèces d'animaux les plus sujets à la rage spontanée. Saisons pendant lesquelles elle se déclare le plus ordinairement.

§. I. On convient assez généralement que le chien, le chat, le renard et le loup, sont les animaux chez lesquels la rage spontanée se déclare le plus souvent. On cite quelques exemples qui font présumer que le cochon n'en est pas exempt. Les autres animaux, tels que chevaux, bœufs, ânes, chameaux, fouines, etc., ne sont affectés de la rage qu'après avoir été mordus d'un animal attaqué de cette maladie.

§. II. La rage spontanée peut attaquer les animaux en tous temps; mais les étés brûlans et les hivers rigoureux fournissent des exemples de cette maladie en plus grand nombre. Alors les sources, taries ou glacées, ne leur permettent plus de se désaltérer; à cette cause se joint le manque d'alimens ou l'usage d'alimens pourris, remplis de vers, capables d'irriter l'estomac, d'en dépraver les sucs; des fatigues extrêmes au soleil. Les contrariétés qu'ils éprouvent dans le rut, la colère, contribuent aussi au développement plus fréquent de la rage spontanée chez ces animaux.

§. III. La rage se présente à peu près avec le même appareil de symptômes chez tous les animaux : aussi, lorsque nous l'aurons décrite telle que le chien l'éprouve, on aura une idée assez exacte de la même maladie chez les autres animaux. Cependant, comme les renards et les loups ne sont pas soumis à notre observation, et que la faim, aussi-bien que la rage, les fait sortir du bois, il est bon de remarquer, avant d'aller plus loin, que le renard n'attaque l'homme que pour se défendre, et que, si c'est la faim qui l'oblige à se jeter sur les animaux, il le fait en cachette, et se retire aussitôt qu'il est rassasié. Il ne fait ni l'un ni l'autre lorsqu'il est enragé. Il en est de même des loups. Ils attaquent les animaux de préférence à l'homme lorsqu'ils ont faim, et l'homme au contraire de préférence aux animaux lorsqu'ils sont enragés.

§. IV. On trouve dans les auteurs les plus anciens qui ont écrit sur la rage de fort bonnes choses sur la description de cette maladie dans le chien ; et je ne pourrais résister au plaisir de les citer de temps en temps, si M. *Chaussier* n'avait donné de cette même maladie une description au-dessus de tout éloge ; elle en est la peinture, si je puis me servir de cette expression. Aussi je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ici le paragraphe tout entier qu'il lui a consacré.

« Dans les premiers temps de la maladie, l'animal paraît triste, « abattu, tapi dans un coin ; il aime l'obscurité, la solitude ; il « éprouve de temps en temps des soubresauts ; il n'aboie pas, mais « il grogne souvent, et sans cause apparente, surtout contre les « étrangers ; il refuse également la boisson ; il connaît encore son « maître et le flatte ; s'il marche, il est tremblant, il paraît endormi.

« Cet état dure ordinairement deux ou trois jours ; mais la « maladie faisant toujours des progrès, l'animal quitte tout à coup « la maison de son maître : il fuit de tous côtés ; mais sa démarche « est incertaine, mal assurée : tantôt il va d'un pas lent, tantôt il « court en furieux, se portant à droite, à gauche ; souvent il tombe ;

« le poil est hérissé; l'œil hagard, fixe, brillant; la tête est basse ; la « gueule ouverte, pleine d'une bave écumeuse ; la langue est pen- « dante ; la queue serrée : il n'aboie point ; ordinairement il fuit « l'eau ; son aspect même semble l'irriter, et augmenter ses maux : « de temps en temps il éprouve des accès de fureur qui reviennent « par intervalles, mais d'une manière irrégulière; alors il se jette « indistinctement sur tout ce qu'il rencontre, même sur son maître. « Après trente ou trente-six heures de cet état de fureur, l'animal « meurt dans des convulsions; et son cadavre se pourrit en répan- « dant une odeur infecte. Quelques observateurs dignes de foi assu- « rent qu'à l'aspect d'un chien enragé les autres chiens fuient en « aboyant, et que, s'ils se trouvent sur son passage et s'ils ne peuvent « l'éviter, au lieu de chercher à se défendre ils sont timides, et semblent « le caresser. » (*Enaux, Chauss.*, Méth. curat., pag. 16, §. IV.

§. V. Tel est à peu près l'assemblage de tous les symptômes que présentent les chiens attaqués de la rage ; mais on est loin de les observer constamment tous réunis. Aussi il est prudent de ne pas négliger des plaies parce qu'elles auraient été faites par des animaux chez lesquels quelques-uns de ces signes, mêmes essentiels, manqueraient. Ainsi, dans les campagnes, on est persuadé assez généralement que les animaux enragés ont tous horreur de l'eau. Aussi, lorsqu'on y rapporte qu'un chien a commis quelques ravages, la première question qu'on fait, est pour savoir s'il buvait. Répond-on par l'affirmative, toutes les frayeurs s'évanouissent et on tombe dans une sécurité mortelle. Il est donc important de remarquer « que plus d'une fois on a vu des chiens, des loups dont la rage était bien constatée boire abondamment après avoir mordu des personnes; on les a vus traverser des rivières, se détourner même de leur route pour mordre des ouvriers occupés au milieu d'un ruisseau (*Ch.* et *Enaux*). De sorte qu'on peut donner, en général, le conseil à ceux qui ont été mordus par un animal fugitif et inconnu, sans qu'il ait été provoqué, et surtout s'il présentait quelques-uns des signes que nous

venons d'énumérer dans la description de la rage, d'avoir recours au traitement préservatif que nous indiquerons plus tard.

§ VI.. Il ne suffit pas d'avoir des signes à l'aide desquels on reconnaisse qu'un animal vivant est enragé; car, un animal ayant commis quelques ravages, on a pu le tuer sans faire attention aux signes qu'il présentait, et alors si on ne possède aucun moyen de constate, quel était son état avant sa mort, on conçoit dans quelle inquiétude seront les personnes mordues. On a conseillé diverses expériences pour les rassurer; on ne compte plus sur celle qu'*Ambroise Paré* a proposée dans le 21^e^ livre, ch. 17, de ses œuvres. On a plus de confiance dans celle que *J. L. Petit* conseille (Voy. hist. de l'acad. des sc. 1723): elle consiste « à frotter la gueule, les dents et les gencives du chien mort avec un morceau de viande cuite, et de la présenter à un chien sain; s'il la refuse en criant et en hurlant, l'animal mort était enragé. Pourvu cependant qu'il n'y eût point de sang à la gueule, si la viande a été bien reçue et mangée, l'animal n'était point enragé.

Ce moyen, assez rationnel, doit toujours être employé, ne fût-ce que pour rassurer ceux qui ont été mordus. Mais s'il restait le moindre soupçon, sans en rien communiquer au malade, on devrait recourir de suite au traitement préservatif.

Gruner a proposé un moyen qui serait sans contredit le meilleur, si, en s'en servant, on ne perdait un temps précieux. Il consiste à frotter une plaie faite à un animal sain avec un bâton, ou autre chose, imprégné de la bave de l'animal mort, et, pour plus de sûreté, à recouvrir la plaie d'un tampon de charpie imbibé de la même bave, qu'on assujettit convenablement; et à moins que le chien sur lequel on fait l'expérience ne ressemble à celui qu'on fit mordre au moins trente fois à des époques différentes, et chaque fois par de nouveaux chiens, à l'école vétérinaire d'Alfort, sans qu'il pût contracter la rage, il deviendra enragé. Mais, comme je l'ai déjà dit, ce moyen demande trop de temps; et si des animaux,

tels que des bœufs, avaient été mordus, la rage se serait déclarée chez eux avant qu'aucun symptôme eût fait soupçonner sur le sujet de l'expérience que le chien tué était enragé.

§. VII. Avant de terminer ce que j'avais à dire de relatif aux animaux, je vais indiquer sommairement les précautions que doivent prendre ceux qui ont des chiens, et comment on doit se comporter avec les animaux qui, égarés ou enragés, parcourent les campagnes.

§. VIII. Toutes les maladies que les chiens sont susceptibles d'éprouver ne sont heureusement pas la rage; et des sept espèces de cette maladie que *Dufouilloux* admet, et qu'il désigne sous les noms de *rages mue*, *tombante*, *endormie*, *efflanquée*, *rhumatique*, *courante*, *chaude*, quoique deux seulement soient très-dangereuses, il est toujours prudent de surveiller le chien dès qu'on s'aperçoit qu'il devient malade, qu'il est languissant et triste : s'il refuse les alimens, s'il grogne sans cesse contre les étrangers, il ne faut pas hésiter à l'enfermer. Et pour juger de la nature de son mal, on lui présentera de temps en temps de l'eau; s'il la refuse, s'il ne la voit qu'avec horreur, s'il entre en fureur à son aspect, on doit redoubler d'attention, n'en approcher qu'avec précaution, éloigner de lui toute espèce d'animaux; et pour peu qu'à ce signe il s'en joigne quelques autres de la rage, il faut le tuer, surtout s'il n'a mordu personne : car, dans le cas opposé, on devrait le conserver, pour s'assurer de plus en plus de la nature de sa maladie, et appliquer en conséquence le traitement convenable aux personnes mordues.

§. VIII. Mais si le chien échappé de la maison de son maître fuit sans suivre de route fixe, s'il attaque en furieux tout ce qu'il rencontre; si les autres chiens l'évitent et le fuient en aboyant, plus de doute, il est enragé. Alors des hommes courageux et prudens, munis d'armes convenables, doivent le poursuivre, et tâcher de le prendre en vie; car s'il est enragé, il mourra bientôt dans des convulsions, et les

personnes qu'il aura mordues sauront à quoi s'en tenir, ou pour elles ou pour leurs bestiaux, si ceux-ci avaient aussi été mordus. Si on ne peut parvenir à l'arrêter, et qu'on l'ait tué pour prévenir de nouveaux ravages, il faut faire les expériences que nous avons conseillées, s'informer avec soin de tous les signes qu'il a présentés, et, en un mot, de toutes les circonstances propres à éclairer sur la nature de la maladie, et agir en conséquence.

§. IX. On ne doit pas négliger d'enterrer le cadavre de l'enragé, profondément et sans délai, pour empêcher que d'autres animaux ne viennent le manger et contracter aussi la rage. Et ceux qui auront manié le cadavre ou se trouveront souillés de son sang, ou de quelque chose qui y ait touché, se garderont de porter ces souillures à la figure, avant de les avoir bien lavées avec de l'eau et du vinaigre.

On aura l'attention aussi de nettoyer l'endroit où l'animal enragé a été renfermé; on le balaiera et on le lavera avec soin. Si cet endroit était un cabinet, outre ces soins, on blanchira les murs à la chaux, on brûlera la paille et tout ce qui sera infecté de sa salive, de son sang; et si c'était quelque vêtement, on le laverait avec un soin scrupuleux.

§. X. Enfin, si on soupçonnait qu'un animal, n'importe l'espèce, se fût exposé à la contagion, lors même qu'il n'en porterait aucune marque, on devrait l'enfermer jusqu'à ce qu'on se soit assuré qu'il n'y a rien à craindre.

Circonstances qui influent sur la gravité de la morsure.

Toutes choses égales d'ailleurs, les suites de la morsure d'un animal enragé sont d'autant plus redoutables que celui-ci éprouvait, lorsqu'il l'a faite, un accès plus violent; qu'il était plus proche de la terminaison de sa maladie; qu'il y avait plus long-temps qu'il n'avait mordu; car sa bave, devenue plus abondante, demeure en

plus grande quantité dans la plaie. C'est pour la même raison que, faites à nu, les blessures sont plus dangereuses que lorsqu'elles sont faites à travers les vêtemens, surtout si ceux-ci sont laineux. On conçoit qu'alors le vêtement essuie la dent et arrête la bave, de sorte qu'elle ne fait plus qu'une plaie simple. Une plaie profonde est plus fâcheuse qu'une superficielle, parce que le traitement en est moins sûr. *Dioscoride* avait déjà remarqué qu'une grande plaie est moins dangereuse qu'une petite. Voici comme il s'exprime à ce sujet: « Il faut noter que les grandes plaies ne sont si dangereuses que celles qui sont petites et semblables à petites vessies; car la grande abondance de sang qui sort d'une grande plaie, emmène toujours avec soi une partie du venin. (*Matth.*, Comm. sur Diosc., liv. 6, ch. 21.) Ensuite elle est plus long-temps à se refermer; et la suppuration plus ou moins longue qui précède sa cicatrisation, achève quelquefois d'éliminer le venin qu'elle recélait. Plus les plaies sont multipliées, et plus elles sont proches des organes salivaires, plus on doit craindre leurs suites. Il en est de même de celles dans lesquelles de grosses artères ont été mises à découvert, car leur présence empêche de cautériser aussi profondément qu'il serait nécessaire qu'on le fît; et le traitement, à cause de cela, est moins certain.

Description de la Rage.

Une particularité digne d'être notée, c'est que la présence du virus rabique dans une plaie n'empêche pas celle-ci de se cicatriser tout aussi bien qu'une autre de même nature, et dans laquelle le virus n'aurait point été déposé.

Ce n'est qu'après avoir séjourné un temps plus ou moins long dans la plaie que le virus rabique manifeste sa présence par le développement successif des symptômes affreux qui caractérisent la rage.

On distingue ordinairement trois périodes à cette maladie : la première se nomme période d'incubation ; elle a reçu ce nom,

parce que pendant sa durée le virus semble être couvé pour acquérir les qualités nécessaires au développement de la rage. Elle s'étend depuis l'inoculation jusqu'à l'apparition des premiers symptômes; sa durée moyenne est de quinze à vingt jours pour les enfans, et de trente à quarante pour les adultes. Ce terme n'est constant ni pour les uns, ni pour les autres. Ainsi, *J. Bauhin* (Rage des loups) rapporte (page 79) qu'un enfant ayant été mordu en plusieurs endroits, ses plaies se cicatrisèrent sans difficulté, et ce ne fut qu'un an après qu'elles commencèrent à rougir; ce qui fut suivi de la rage. M. *Boyer*, dans son Traité des maladies chirurgicales (tome I, page 444), rapporte avoir vu un enfant de dix à douze ans, mourir de la rage onze mois après sa morsure. Pour les adultes, M. *Haguenot* cite le cas d'un paysan qui ne devint enragé que cinq mois après sa blessure. On lit dans *Aurélien* un fait dans lequel la rage ne s'est développée que sept ans après la communication. Plusieurs exemples de rage survenue dix-huit et vingt ans après l'inoculation du virus sont consignés dans les Ephémérides des curieux de la nature (decur. I, ann. 9); mais il est infiniment probable qu'ici la rage fut tout simplement une hydrophobie idiopathique, provenue de causes qui échappèrent aux observateurs. Enfin il n'est pas rare de voir la période d'incubation ne pas se prolonger jusqu'au terme que nous lui avons assigné, elle semble même manquer quelquefois, tant l'invasion de la maladie se trouve rapprochée de l'inoculation.

Cette variété, que l'on observe dans la longueur de la période d'incubation, dépend d'une foule de causes prédisposantes et occasionnelles ou déterminantes, outre celles que nous avons énumérées dans le paragraphe précédent, dont nous allons nous occuper.

Causes prédisposantes. Le climat, la saison, la constitution atmosphérique influent d'une manière sensible sur le développement plus ou moins prompt de la rage, et en même temps sur la fréquence de cette maladie. Les climats tempérés, l'été, l'hiver, le

chaud et le froid excessifs favorisent le prompt développement et la fréquence de la rage.

Il ne faudrait pas conclure, par analogie avec ce que nous venons de dire, que les climats où le froid et le chaud sont excessifs sont ceux où la maladie qui nous occupe s'observe le plus fréquemment, et avec une période d'incubation plus courte : quoique du temps d'*Aurélien* la Carie et la Crète, et aujourd'hui l'Espagne et l'Italie, et en France le nord et le midi, autorisent à tirer cette conclusion, néanmoins on se tromperait. Et en effet, au rapport de voyageurs dignes de foi, toute la partie méridionale de l'Amérique est exempte de la rage. (*Voy.* Bibl. rais., 1750.) Et M. le professeur *Des Genettes* s'est assuré en Epypte que la langue arabe manquait d'un terme pour désigner cette maladie.

Le tempérament bilieux et mélancolique, ensuite le nerveux, le sanguin, seront plutôt atteint que le lymphatique. Il en est de même de l'homme timide et pusillanime par rapport à l'homme énergique et calme. Peut-être aussi que celui dont la vie fut droite et exempte de souillures résistera plus long-temps au virus rabique que cet autre dont la conscience bourrelée ne lui laisse apercevoir dans l'avenir qu'une perspective désespérante.

Causes occasionnelles ou *déterminantes.* Ce sont ces causes dont l'influence sur la durée de la période d'incubation est la plus évidente. On peut placer à leur tête la frayeur qu'inspire un mal affreux auquel on croit ne pouvoir échapper; l'idée toujours présente d'une fin terrible et prochaine favorise l'action du virus rabique, et accélère le développement de la rage; la colère, l'amour contrarié ou excessif, la jalousie, en un mot, toutes les passions violentes, les affections vives de l'âme; les excès en tous genres, comme dans le manger et le boire, le travail, etc.

Aucun symptôme ne s'observe pendant la durée de la période qui nous occupe. Le sujet mordu paraît jouir d'une bonne santé, rien ne dénote encore la présence de l'hôte formidable que recèle sa

plaie. Seulement, si la personne mordue connaît le danger qu'elle court, si elle en est effrayée, elle est inquiète et mélancolique; son sommeil est troublé par des rêves sinistres, et qui le plus souvent roulent sur son accident. Mais tout ceci est dû à l'imagination; car, dans les cas où le danger est imaginaire, on observe les mêmes choses, tandis qu'elles manquent là où il est réel, mais ignoré.

Diagnostic. On ne peut l'établir qu'autant qu'on connaît l'état de l'animal qui a fait la blessure. (Voy. l'art. où nous parlons de la rage des anim.)

Prognostic. Il n'est nullement fâcheux; on peut toujours espérer de détruire le venin, et par conséquent de prévenir la maladie, tant que les symptômes généraux dont nous allons nous occuper ne sont pas venus annoncer que l'infection est générale.

Deuxième période. Le virus rabique, après être resté un certain temps muet, si je puis parler ainsi, est absorbé, selon le plus grand nombre, et porté dans la circulation; et selon M. *Leroux*, il acquiert pendant le temps d'incubation « le genre d'acrimonie qui lui est nécessaire pour agir sur la substance médullaire du nerf qu'il touche. (Mém. cité.) Quoi qu'il en soit, voici les symptômes qui caractérisent la deuxième période de la maladie qui nous occupe, appelée *période d'invasion.* C'est vers la cicatrice qu'ils se montrent d'abord; celle-ci devient douloureuse, elle s'élève un peu et rougit, elle se gonfle inégalement, se ramollit, et s'ouvre quelquefois; les bords de l'ulcère qui lui succède se renversent, se boursoufflent, et la plaie laisse exsuder une sérosité rougeâtre. Lorsque la rage se déclare tandis que la plaie par laquelle elle a été communiquée est encore ouverte, celle-ci éprouve les mêmes changemens, et de plus il en découle un pus séreux et roussâtre. Ces symptômes locaux manquent quelquefois, et la rage se développe sans être précédée d'aucun changement dans la cicatrice.

Bientôt la douleur, circonscrite d'abord sous celle-ci, s'étend, se prolonge le long du membre affecté, ou bien le malade éprouve seulement une chaleur, un frémissement qui de la cicatrice monte et se communique à tout le corps, ou semble se terminer plus particulièrement à la poitrine et à la gorge ; en même temps, il est plongé dans une mélancolie profonde dont il ne connaît pas la cause, et dont rien ne peut le distraire; il cherche le silence et l'obscurité, croit y trouver le repos qui n'existe plus pour lui; le sommeil même ne le lui offre plus ; tandis qu'il s'y livre, des songes affreux le torturent, et il se réveille en sursaut ; le pouls alors est souvent petit et serré. Cet état, qui constitue la seconde période, dure communément de quatre à cinq jours. *Sauvages*, dans sa Dissertation sur la rage (p. 26, §. 22), rapporte l'histoire d'un nommé Reiou, qui l'éprouva pendant quinze jours. D'autres fois la rage passe si promptement à la troisième période, qu'on s'aperçoit à peine de celle que nous venons de décrire.

Diagnostic. Il repose sur les symptômes locaux.

Prognostic. Il est très-fâcheux ; lorsqu'une fois la rage est parvenue à ce point, tous les moyens conseillés sont souvent sans succès. On ne doit pourtant pas se décourager, puisqu'il existe plusieurs exemples de guérison de la rage parvenue à ce second degré.

Troisième période. Tous les symptômes précédens augmentent tout-à-coup : le pouls devient fréquent; le malade ressent une chaleur brûlante qui a principalement son siége dans la partie mordue, et un resserrement douloureux à la gorge et à la poitrine ; la respiration devient difficile et entrecoupée de sanglots involontaires et de soupirs profonds; une soif ardente se déclare; mais, supplice cent fois plus terrible que celui que la fable fait endurer à Tantale, non-seulement les malades sont comme lui entourés d'eau et ne peuvent se désaltérer, mais encore ce liquide leur inspire une horreur invincible; ils frissonnent, éprouvent des mouvemens convulsifs, deviennent furieux à son aspect, et même, lorsqu'on leur parle simplement

de boire, on voit se peindre sur leurs figures l'épouvante ou la fureur. *Celse* a bien peint cet état en disant : *Miserrimum genus morbi, in quo simul æger et siti et aquæ metu cruciatur.* La vue des corps brillans, tels qu'une glace, une lame de métal polie, celle d'un couteau, produit les mêmes effets que l'eau, et les fait tomber dans les plus affreuses convulsions. Quelquefois cependant cette horreur de l'eau n'existe pas, ou bien des malades chez lesquels on l'avait d'abord remarquée, ayant été forcés de boire, continuèrent ensuite à la voir avec indifférence ; ce qui ne les a pas empêchés de mourir.

Les choses les plus légères renouvellent et entretiennent les convulsions des enragés : le moindre vent, le plus léger mouvement dans l'atmosphère qui les entoure, les sons aigus, qubique faibles, l'éclat de la lumière, suffisent pour produire ces effets.

La voix partage le spasme général ; elle devient rauque, se perd quelquefois. La figure paraît enflammée ; l'œil est hagard, fixe, brillant, étincelant même. La bouche est inondée d'une salive gluante et écumeuse, que les malades jettent sur ceux qui les approchent ; ils cherchent quelquefois à les mordre : Si vous ne m'attachez, disait le paysan dont M. *Haguenot* (Mém. cité) nous a transmis l'histoire, je vous mordrai tous, car je mordrais un régiment d'hommes. D'autres conservent leur jugement, sont doux et paisibles ; plongés dans une mélancolie profonde, ils déplorent leur malheur, préviennent ceux qui les entourent de l'arrivée de leurs accès, les prient avec affection de s'éloigner, semblent se défier d'eux, et désirent être attachés.

Dans quelques cas, ils ne sont jamais furieux, et meurent sans éprouver de convulsions. Aux convulsions chez les autres succède la faiblesse ; le pouls faiblit et devient inégal ; une sueur froide se répand par tout le corps, et bientôt elle est suivie de la mort.

Diagnostic. Il est très-facile à établir. L'horreur de l'eau et des corps brillans, l'impossibilité d'avaler, les convulsions, l'envie de mordre, caractérisent cette période.

Prognostic. La rage parvenue à cette période ne laisse plus d'espoir de guérison. Tous les praticiens conviennent qu'il n'est aucun exemple bien avéré de guérison de la rage bien constatée arrivée à ce degré. On ne doit pas pourtant abandonner le malade à son malheureux sort, et encore moins devenir homicide; il faut, au contraire, lui prodiguer les soins les plus affectueux jusqu'à sa dernière heure, et rendre, autant que possible, ses derniers momens moins cruels.

Traitement.

Si quelqu'un prenait la tâche de rassembler tout ce qui s'est dit sur le traitement de la rage, depuis Asclépiade jusqu'à nous, je crois qu'il en composerait plusieurs volumes in-folio. Notre intention n'est point de faire une compilation, mais de dire ce qui est avoué le meilleur par le plus grand nombre, et le plus succinctement possible.

On divise le traitement de la rage en prophylactique ou préservatif, et en curatif: ce dernier serait mieux nommé *palliatif.* Nous n'en ferons aucune mention, parce qu'il n'entre pas dans le but que nous nous sommes proposé d'atteindre. Nous remarquerons seulement que tous les moyens proposés jusqu'à présent contre la rage ont été sans efficacité chaque fois qu'elle était bien déclarée.

Traitement prophylactique. On a pour but, dans ce traitement, d'enlever ou de détruire la partie dans laquelle ou sur laquelle le venin a été déposé avec celui-ci, avant qu'il ait porté son action sur l'économie. On possède deux moyens pour y parvenir: ce sont l'excision et la cautérisation. La première n'est praticable que lorsque la blessure n'intéresse qu'un doigt ou quelque autre partie qu'on puisse facilement enlever, et qui est blessée superficiellement; et, dans tout autre cas, elle peut être facilement remplacée par la cautérisation, qui est aussi efficace, moins douloureuse, et qui n'exige pas les connaissances anatomiques, indispensables à celui qui pratique l'excision.

On peut cautériser de deux manières : 1.° avec le cautère actuel, 2.° avec le cautère potentiel. Le premier est à la disposition de tout le monde ; mais il a l'inconvénient d'effrayer beaucoup les malades ; cependant, si on avait affaire à un intrépide qui sût supporter la douleur, ou bien qu'on fût dépourvu de ce qui est nécessaire pour employer l'autre moyen, on ferait chauffer à blanc un fer assez large pour dépasser en tout sens la plaie, et, après avoir essuyé celle-ci, et pris les précautions que nous allons indiquer ci-après, on l'appliquerait sur la plaie, et on l'y maintiendrait quelques minutes ; du reste, on se comporterait comme nous allons le dire.

Le cautère potentiel est tout aussi efficace que le précédent ; en outre, il effraie moins les malades et pénètre mieux dans les sinuosités de la plaie. Le beurre d'antimoine liquide est celle des substances caustiques connues sous le nom de *cautères potentiels* qu'on préfère.

Voici comment on doit l'employer. Je suppose qu'une personne mordue vient réclamer des soins : on commence par lui faire laver la partie blessée avec l'un des liquides suivans : lessive des savonniers (conseillée par M. *Mederer*) affaiblie, eau mêlée de vinaigre ou de jus de citron, ou enfin de l'eau salée. Quel que soit celui de ces liquides qu'on emploie, il doit être chaud. L'eau simple ne doit jamais être employée ; car elle passera sur les points de la peau dénudés d'épiderme et non apparens, sans que le malade éprouve ce sentiment de cuisson, de picotement, qui sert de guide au chirurgien qui doit porter le caustique sur tous ces endroits, s'il veut garantir sûrement son malade de la rage. C'est pour avoir négligé ces précautions que quelques personnes n'ont point réussi en employant le traitement préservatif dont nous nous occupons. Si la plaie était légère et superficielle, on peut, comme nous l'avons dit, se servir du cautère actuel ; on s'y prendrait comme nous l'avons indiqué. Si elle est profonde, on la sondera d'abord avec un stylet mousse ; et lorsqu'on aura reconnu sa direction, on débridera dans ce sens, de manière à mettre bien à découvert le fond de la plaie. Si l'instrument vulné-

rant, au lieu de faire une plaie longitudinale ou oblique, est entré perpendiculairement dans les tissus, on débridera en croix ou en étoile; on ne doit jamais craindre de débrider trop : seulement on doit avoir l'attention d'éviter les nerfs et les vaisseaux un peu considérables, et de mener les incisions que le débridement nécessite dans la direction des parties sousjacentes qu'on a intérêt de ménager. Cela fait, on peut se servir du précepte de *Celse*, c'est-à-dire appliquer une ventouse sur la partie blessée, si sa conformation le permet. Si on croit pouvoir se dispenser de cette application, on fait bien saigner la plaie, sans craindre de trop l'irriter par des frottemens trop multipliés. Si le saignement s'arrête, on peut de suite appliquer le caustique, sinon on remettra son application au lendemain, et en attendant on bourrera comme il faut la plaie de charpie, qu'on assujettira de compresses et de tours de bandes suffisans; le lendemain on ôte l'appareil, on essuie la plaie, et on applique le caustique de la manière suivante. On trempe dans une petite bouteille un petit pinceau fait d'un morceau de bois ou de paille, et on porte le caustique sur la plaie; on l'étend sur toute sa surface, avec l'attention d'en dépasser les bords en tout sens, au moins d'une demi-ligne, et de mettre une plus grande quantité de caustique sur ces mêmes bords et sur le trajet qu'a labouré la dent, si je puis me servir de cette expression. Si on juge qu'une cautérisation de deux lignes ou environ d'épaisseur suffit, on remplira la plaie de charpie sèche; si on veut obtenir une escharre plus épaisse, on imbibera un bourdonnet de charpie du caustique, et on en bourrera la plaie; on l'entourera d'autres bourdonnets de charpie sèche; pour donner à l'appareil plus de fixité, on le couvrira d'un emplâtre de sparadrap, ou d'un autre agglutinatif, et on assujettira le tout avec des compresses et des bandes. Au lever du premier appareil, qui peut avoir lieu vingt-quatre ou trente-six heures après, même plus tôt, si on s'aperçoit que quelques points de la plaie ont échappé au caustique, ou bien que l'escharre obtenue est trop mince, on ne doit pas hésiter à faire une nouvelle application; car « un seul point négligé, une seule fibre encore im-

prégnée du venin suffit pour occasionner la rage. (*Chaussier* et *Enaux*, ouvr. cité, p. 43.)

Si les bords d'une plaie sont meurtris, décollés, il faut les enlever avant d'appliquer le caustique; de même, si la plaie est à lambeau, et que celui-ci soit petit et meurtri, il faut l'enlever.

Si la présence d'une artère un peu considérable dans le fond de la plaie empêchait qu'on cautérisât autant que la chose serait nécessaire, après avoir brûlé autant que possible, on maintiendrait la plaie ouverte pendant quarante jours au moins, et pendant tout ce temps on exciterait et on entretiendrait une abondante suppuration.

Quoiqu'on ait bon nombre d'exemples dans lesquels la cautérisation seule a suffi pour prévenir le développement de la rage, cependant, par précaution, il faut recouvrir l'escharre d'un emplâtre vésicatoire assez large pour la dépasser en tous sens; on le laisse jusqu'à ce qu'il ait produit des vésicules qu'on enlève en même temps que l'emplâtre; on recouvre le derme mis à nu d'une feuille de bette ou de tout autre corps sur lequel on a étendu une substance adoucissante, tel que du cérat, du beurre frais. Lorsque l'escharre est tombée, on met dans la plaie un corps étranger pour la maintenir ouverte : un ou plusieurs pois, selon sa grandeur; on l'entretient ainsi quarante jours. C'est ainsi qu'on doit se conduire dans tous les cas de morsure d'animaux enragés, excepté ceux où l'inflammation et le gonflement sont tellement considérables, qu'il est évident que les adoucissans et les émolliens sont d'abord ce qu'il y a de meilleur à appliquer.

Si la blessure avait lieu à la figure, et c'est là qu'elles sont le plus communément faites, il semble que l'éclat des yeux irrite l'animal enragé, qui s'élance avec fureur vers ces parties; et s'il est de grande taille, si c'est un loup, par exemple, il se dresse avec force contre l'homme qu'il rencontre, et cherche à lui mordre la tête et à le terrasser. On doit, sans égard pour la difformité, cautériser là comme

ailleurs. Si la lèvre ou la paupière sont fendues, on doit rafraîchir les bords de la solution de continuité, et cautériser hardiment. Si la bave avait été déposée sur les lèvres sans qu'elles fussent entamées, on devrait promener le caustique dessus, et déterminer une escharre, épaisse au moins d'une ligne. Si la bave avait pénétré dans la bouche, ou que la blessure existât dans cette cavité, on commencerait par faire mâcher du poivre au blessé, pour exciter une abondante salivation, qu'on lui fera rejeter ; ensuite on appliquera sur la blessure un fer rougi à blanc : le cautère actuel convient mieux ici que le potentiel, qui a l'inconvénient d'être délayé par les sucs salivaires, et qui par là porte son action loin de l'endroit où on voulait qu'il agît.

Si l'œil lui-même était atteint, on devrait le toucher avec le nitrate d'argent, avec la précaution de le laver immédiatement après avec un mucilage émollient, et de répéter de temps en temps cette lotion.

Enfin, si les os avaient été dénudés, on devrait les ruginer et les traiter ensuite comme les parties molles. Si l'irritation qu'exciterait ce traitement donnait lieu à un érysipèle, on laisserait les irritans, pour n'avoir égard qu'à l'érysipèle, qu'on traiterait comme si on n'avait que lui en vue. Il en serait de même des autres complications assez graves pour compromettre les jours du malade.

Si on avait à traiter un individu dont la blessure fût déjà fermée, avant de procéder au traitement, on devrait s'informer de l'espèce d'animal qui a fait la blessure, de sa force, de son âge, de la manière dont la morsure a été faite, de la direction de celle-ci, et de tout ce qui peut éclaircir sur les moyens de prévenir plus sûrement le développement de la rage : on incisera les cicatrices dans la direction qu'avait la blessure, et plutôt trop profondément que trop peu ; et on se conduira pour le reste comme dans le cas d'une blessure récente, en insistant particulièrement sur l'obtention d'une abondante suppuration qu'on entretiendra long-temps.

Les seuls remèdes internes sont, un vomitif, dans les cas où l'in-

fection ayant eu lieu par la bouche, on soupçonne que le malade a avalé de sa salive mêlée à la bave virulente : c'est par là que, dans ces cas, on doit commencer. Dans tous les autres, quelques gouttes d'alkali volatil dans une infusion de tilleul ou de coquelicot suffisent : on en prend matin et soir, à la dose de 6 à 10 gouttes. On prescrira un régime adoucissant; on conseillera les distractions de tout genre, et on maintiendra autant que possible le moral libre.

Si on n'était appelé qu'au moment où les symptômes locaux commencent à paraître, sans désespérer tout-à-fait du salut du malade, on lui administrerait d'abord le traitement local tel que nous venons de le décrire, et on aiderait son action, en donnant au malade des narcotiques et des antispasmodiques énergiques et à forte dose.

Si la rage est entièrement déclarée, on redouble d'efforts, on multiplie les moyens, et si nous ne réussissons pas, au moins nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour réussir.

J'ai négligé, dans le cours de ce traitement, de parler d'une foule de spécifiques vantés tour à tour à outrance, et tombés tous de même en discrédit, parce que cela aurait grossi mon ouvrage sans utilité. Je n'ai point non plus parlé des autopsies ; car jusqu'à présent elles n'ont rien appris de satisfaisant.

Je sens toute la faiblesse de mon ouvrage ; et je m'estimerai heureux si mes illustres juges y remarquent quelques traces de cet esprit qui les guide dans les précieuses leçons que j'ai eu le bonheur d'entendre.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* LORRY).

I.

Si à febre detento, tumore in faucibus non existente, suffocatio ex improviso superveniat, lethale. *Sect.* 4, *aph.* 34.

II.

Si à febre detento collum derepentè inversum fuerit, et vix deglutire possit, tumore non existente, lethale. *Ibid.*, *aph.* 35.

III.

Et tenebricosâ vertigine laborans, et lucem aversans, et somno ac ardore multo detentus, desperatus. *Sect.* 8, *aph.* 15.

IV.

Et qui in rabiem actus furit intrepidè, et non agnoscit, neque audit, neque intelligit, jam moribundus est. *Ibid.*, *aph.* 16.

V.

Ad extremos morbos extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

VI.

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet. *Sect.* 8, *aph.* 6.

HIPPOCRATIS PRÆDICTIONES

LIBRI PRIMI (*edente* FOESIO).

I.

Excreatio frequens et irrita, si quidem aliud quoddam signum affuerit, phrenitidem portendit. *Præd.* 6.

II.

In furiosâ et vehementi mentis emotione succedentes tremores, malignitatem denuntiant. *Præd.* 14.

III.

Phrenitici parùm bibunt, ex levibus strepitibus facilè irritantur ac percelluntur, tremuli sunt. *Præd.* 16.

IV.

Faucium gracilium dolores suffocantes convulsionem minantur, tùm verò præcipuè, si ex capite originem ducunt. *Præd.* 104.

HIPPOCRATIS PRÆNOTIONES

(*Edente* FOESIO).

I.

Anginæ in quibus neque in collo, neque in faucibus, quicquam apparet, sed quæ vehementem suffocationem ac spirandi difficultatem adferunt, eodem aut tertio die necant. *Prænot.* 363.